

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Suisse Catholique
 Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

Suisse	Fr. 2.50	6 —	10 —	20 —
Etranger	3 —	12 —	19 —	38 —

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
 Compte de chèques postal 114 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
 Publicitas
 S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
 Rue St-Pierre
 Fribourg

PRIX DES ANNONCES

Colonne (1 ^{re} insertion 30 cent.)	La ligne
Suisse	15
Etranger	20
Réclames	30

avec escompte

Nouvelles du jour

Le nouveau pouvoir en Bohême. Désordres à Budapest.

Des scènes tumultueuses et même sanglantes se sont produites à Prague, la capitale de la Bohême et à Budapest, la capitale de la Hongrie.

A Prague, les Tchèques séparatistes ont organisé une manifestation pour célébrer la reconnaissance de l'Etat indépendant tchécoslovaque par le président Wilson. On a abattu l'aigle impérial qui symbolisait l'ancien régime. Une délégation est allée notifier au représentant du gouverneur autrichien que le Conseil national tchèque assumait dès maintenant la conduite des affaires. Il n'y a pas eu de sang versé.

Il en a été autrement à Budapest, où le parti du comte Karolyi, un aristocrate démagogue qu'on avait pris peu au sérieux jusqu'à présent, a fait appel à l'émeute pour imposer son chef au choix du souverain comme président du cabinet à constituer.

Le comte Karolyi fait cause commune avec les socialistes ; il admet le démembrement de l'Etat hongrois, par la formation d'Etats nationaux indépendants ; il est prêt à ouvrir la porte de l'indépendance aux Slovaques, aux Roumains, aux Slaves du sud, qui d'ailleurs n'ont pas attendu qu'il leur donnât la clef des champs. Le comte Karolyi veut rompre l'alliance avec l'Allemagne, déjà dissoute en fait. Toutes ces déclarations étant achevées, le comte Karolyi se présente un peu comme un enfonceur de portes ouvertes.

Par contre, il trouvera, s'il réussit à prendre le pouvoir, beaucoup de besogne dans la réforme intérieure de la Hongrie. Les deux grosses questions sur le tapis sont celle du suffrage universel et la réforme agraire.

On télégraphie de New-York que, le 24 octobre, le président Wilson a remis au président du Conseil lituanien à Washington un document autographe garantissant l'existence de la Lituanie comme Etat indépendant. Dans ce document, il donne l'assurance que toutes les parties de la Lituanie lui seront réunies, y compris la Prusse orientale jusqu'à Königsberg, et il accorde à l'Etat ainsi créé les ports de Libau et de Memel. Le président affirme également que l'indépendance de la Lituanie sera proclamée avant que les pourparlers de paix soient entamés avec l'Allemagne et qu'il a communiqué sa décision aux gouvernements alliés.

M. Wilson se gère comme un empereur international.

En apprenant que le nouveau chef des affaires étrangères de la monarchie austro-hongroise, nominativement existante, venait de faire à M. Wilson une offre de paix séparée, on s'est tout de suite souvenu du voyage que le comte Andrássy a fait en Suisse peu de jours avant son élévation au gouvernement. La supposition est permise que la démarche accomplie par le premier ministre de Charles I^{er} est la conséquence de certaines conversations que M. Andrássy a eues chez nous avec de hautes personnalités de l'Entente.

La démission du général Ludendorff s'est produite pendant que le Reichstag discutait la révision des articles de la constitution impériale qui ont trait aux prérogatives du souverain en ce qui concerne le commandement de l'armée.

De par la constitution de l'empire, la force armée de tous les Etats allemands et la marine de guerre sont placés sous les ordres du roi de Prusse, président de la confédération germanique. Jusqu'ici, le cabinet militaire du chef de l'Etat réglait souverainement tout ce qui avait trait à l'armée, sans que le gouvernement impérial y intervint autrement que pour proposer les crédits que le Reichstag était appelé à voter.

C'est ce blanc-seing délivré au roi de Prusse qui vient d'être révoqué. Désormais, tous les actes d'autorité en matière militaire devront recevoir l'approbation gouvernementale, et aucune nomination d'officier ne

pourra avoir lieu sans le contre-seing du chancelier. L'empereur-roi est dépourvu du pouvoir discrétionnaire qu'il exerçait sur l'armée, comme il a dû partager avec le Parlement la compétence de décider de la paix et de la guerre et de conclure des traités.

En France, entre l'Oise et l'Aisne, les troupes françaises ont essayé de précipiter le mouvement de retraite allemand par de violentes attaques ; elles ont gagné trois kilomètres de terrain, sur douze d'étendue.

En Italie, les Autrichiens annoncent qu'ils ont retiré leur front dans le secteur du Piave.

Nous avons fait remarquer, l'autre jour, que la résistance allemande était particulièrement prononcée dans le secteur des Ardennes, c'est-à-dire dans la région comprise entre la Moselle et l'Aisne. C'est là qu'opèrent les Américains. Il s'agit pour les Allemands d'empêcher les Alliés de couper la retraite de leur centre et de leur droite par Sedan, de garder libre la ligne Metz-Namur et, en même temps, de conserver le bassin de Briey, dont dépend, dans une large mesure, la production de leur acier.

Le Pape et la Belgique

L'Observateur romain publie la lettre par laquelle le cardinal Mercier ennuoçait au Pape que le gouvernement allemand lui avait fait savoir que les Belges déportés en Allemagne ou internés en Belgique seraient prochainement remis en liberté. Il y a dans cette lettre, de passage significatif suivant : « Votre Sainteté a pris une si large part aux douleurs de notre peuple, qu'Elle a toujours entouré de sa sollicitude paternelle ; Elle a multiplié avec tant de commisération les démarches en faveur de nos condamnés et de nos prisonniers, que je considère comme un devoir de m'adresser immédiatement à Vous pour vous informer de l'attention bienveillante et spontanée dont je suis l'objet. J'y vois la preuve d'un désir sincère d'arriver à la paix et j'entrevois avec émotion pour notre cher peuple belge, qui a tant et si noblement souffert, l'aurore d'une ère prochaine de calme et de tranquillité. »

Cette lettre du cardinal Mercier, font remarquer les journaux catholiques d'Italie, venge encore une fois le Pape du reproche absurde qu'on lui a fait si souvent d'être un ennemi de l'Entente et d'avoir été en antagonisme avec le primat de Belgique.

Charles I^{er} et Guillaume II

Selon des informations parvenues à Berne, on peut être certain qu'il s'est d'accord avec l'Allemagne que l'Autriche-Hongrie lente aujourd'hui de conclure une paix séparée. Il y a un mois environ, le comte Barian, se trouvant à Berlin, n'a pas caché aux dirigeants de l'empire allemand qu'une paix immédiate séparée ou commune était une nécessité absolue pour l'Autriche-Hongrie.

Depuis lors, Vienne a insisté à plusieurs reprises auprès de Berlin dans le même sens et on assure que Guillaume II aurait délégué Charles I^{er} de son engagement.

L'université flamande de Gand

L'université flamande de Gand, créée par les Allemands, a fermé ses portes. Les professeurs sont partis pour la Hollande ou l'Allemagne.

La note allemande à M. Wilson

Londres, 29 octobre.
 On mande de New-York au Times :
 La réponse allemande a été connue à la Maison Blanche lundi à midi. Le président a convoqué immédiatement les chefs des départements de la marine et de la guerre. La réponse de M. Wilson va suivre immédiatement.

Nouvelles diverses

On s'attend à une déclaration à la Chambre des communes pour la semaine prochaine, fixant la date de la dissolution du Parlement et des élections générales en Angleterre.
 — Suivant une dépêche de Berlin, le général von Lossberg succède à Ludendorff.
 — On annonce de Londres que le duc d'Or-

léans a passé une mauvaise nuit de lundi à hier ; son état cause de nouveau une vive inquiétude.
 — Une dépêche de Vico fait connaître la mort du général français en retraite Langlois.

La direction du Département politique

Le Bund apprend que le Conseil fédéral est saisi d'une proposition de revenir à l'ancien état de choses en ce qui concerne le titulaire du Département politique. On se rappelle que, à la suite de l'incident Hoffmann, il avait été décidé que le portefeuille des affaires politiques changerait désormais chaque année de titulaire et serait confié au président de la Confédération. Mais les inconvénients de ce changement annuel sont tels qu'on voudrait que le Département politique restât, au moins deux ans et trois ans au plus, dans les mêmes mains.

On nous écrit de Berne :

A la fin d'août déjà, M. le président Calonder, chef du Département politique, avait saisi ses collègues du Conseil fédéral d'une proposition de revenir au système de la stabilité de la direction du Département politique.

Le Conseil fédéral ne se hâta pas de discuter cette proposition aussi longtemps que l'un ou l'autre des membres fut absent pour vacances ou maladie. C'est cette semaine que le problème devait être tranché ; mais voilà qu'une publication intempestive livre le secret de M. Calonder au grand public. Il faut donc prendre position pour ou contre les arguments avancés en faveur de la proposition en question.

On dit : l'expérience démontre la nécessité de la stabilité dans la direction du Département politique. On ajoute que les raisons pour lesquelles la stabilité a été abandonnée n'existent plus. Enfin, on prétend que la Suisse doit participer à la politique mondiale. Sur chacun de ces trois points, on peut être d'un avis absolument contraire. Et voici pourquoi :

La stabilité a été abandonnée précisément parce qu'elle n'a pas fait ses preuves, ni comme « système Droz », ni comme « régime Hoffmann ». L'expérience a démontré de façon péremptoire que la permanence du même chef au Département politique conduisait fatalement au régime personnel et à la politique secrète. Ceux qui ont vécu, en juin 1917, de près les jours de la chute de M. Hoffmann se rappellent bien le soulagement général provoqué par la décision du Conseil fédéral, du 26 juin 1917, de revenir au système antérieur de la direction des affaires étrangères par le président en charge.

L'expérience est là pour prouver que l'argument administratif d'une meilleure continuité dans la direction doit s'effacer absolument devant le danger du système. La limitation de la permanence à trois ans est tout arbitraire et ne touche pas au fond du problème tel qu'il se présente à la lumière du passé.

D'ailleurs, la continuité ne dépend pas des personnes, mais bel et bien de l'application des mêmes principes et de la conservation des traditions établies. Dans les gouvernements des grandes puissances, les ministres changent beaucoup plus fréquemment que chez nous, et notamment les ministres des affaires étrangères. Ces variations ne touchent aucunement aux instruments documentaires essentiels et aux cadres permanents de la politique étrangère que forment les dossiers et un personnel expérimenté.

Quant à la thèse que la Suisse est appelée à participer à la politique mondiale, voilà qui est contraire à toutes les traditions et à la philosophie même de notre histoire nationale. Il n'y a guère lieu de s'attarder à cet argument.

Si la proposition de revenir au principe de la direction stable du Département politique paraît, en soi, inopportune et grosse de risques, le point de départ de cette initiative reste fort intéressant. Il s'agit tout simplement de savoir, qui, en 1919, dirigera le Département politique.

En vertu de la décision du Conseil fédéral du 26 juin 1917, la direction du Département reviendrait en 1919 à M. Muller, en 1920 à M. Ador, en 1921 à M. Motta, qui revêtiront dans ces années successives la charge de président de la Confédération. La série est idéale, parce que le conseiller fédéral allemand s'est suivi d'un Romand et d'un Tessinois. Or, il est connu que M. Muller tient à rester, comme président, à la tête de son Département de justice et police pour garder en mains la direction des discussions parlementaires sur le code pénal suisse. Rien de plus simple donc que de laisser M. Calonder au Département politique pour 1919.

La solution est absolument indiquée. M. Calonder a fait ses preuves au Département politique depuis dix mois. C'est un homme droit et loyal ; il possède la confiance générale. Ayant commencé l'étude approfondie des questions de droit international qui intéressent l'avenir de notre pays, il pourra, en 1919, achever ce travail, de concert avec les experts choisis. Il ne s'agit pas de participation à la politique

mondiale, mais tout simplement de la sauvegarde de nos intérêts vis-à-vis de l'étranger.

Le maintien de M. Calonder au Département politique en 1919 peut se faire sans qu'on soulève des questions de principe, qui ne pourraient devenir irritantes et donner au peuple l'impression que le gouvernement fédéral revient à tout moment sur ses pas. Il n'y a là qu'une question de convenance qui peut être résolue en conformité avec les intérêts du pays, dans le sens indiqué, et tout le monde sera content.

La démobilisation de l'armée

On nous écrit de Berne :

La démobilisation de l'armée ne sera pas chose facile. Mais le moment approche, sans qu'il puisse être question actuellement de fixer un délai précis pour le commencement de l'opération. Toutefois, pour être prêtes en temps utile, les autorités compétentes ont entrepris dès maintenant les travaux préparatoires de la démobilisation.

La guerre européenne

Sur le front occidental

Journée du 29 octobre

Communiqué français d'hier mardi, 29 octobre, à 11 heures du soir :

Entre l'Oise et la Serre, la journée a été marquée par de vives actions d'artillerie, notamment dans la région de Crécy-sur-Serre.

A l'ouest de Château-Portien, les troupes infatigables de la 5^{me} armée ont entrepris aujourd'hui une nouvelle poussée, sur un front de 12 kilomètres, entre Saint-Quentin-le-Petit et Herpy. La bataille s'est engagée avec un magnifique entrain de notre côté et un uif acharnement de la part de l'ennemi qui avait pour ordre de tenir coûte que coûte.

Sur notre gauche, malgré l'abandon des tranchées ennemies qui tentaient d'enrayer notre avance, nous avons réussi à déboucher de Saint-Quentin-le-Petit et à porter nos lignes aux abords de la cote 137, à l'ouest de Banogne. Nous avons également progressé au centre. Nos troupes, brisant toutes les résistances, ont rejulé l'ennemi au-delà de la route de Recourance à Saint-Fergux, sur une étendue de 3 kilomètres à l'est du signal de Recourance.

A droite, nous avons enlevé la cote 156 et avancé à l'est.

Le chiffre des prisonniers actuellement dénombrés dépasse 850.

Communiqué anglais du 29 au soir :

Au cours d'un raid heureux effectué par nous ce matin au nord-est d'Englefontaine, nous avons fait plus de 70 prisonniers et infligé de lourdes pertes à l'ennemi.

Une attaque locale allemande au nord de Farns a été repoussée avec succès.

Communiqué allemand du 29 au soir :

Combats partiels au sud de la Lys et au sud du Quesnoy.

De très violentes attaques françaises ont échoué pendant l'après-midi entre Nizy-le-Comte et l'Aisne.

L'offensive italienne

Communiqué officiel italien d'hier, 29 octobre

La bataille se continue avec acharnement pendant la nuit et dans la journée ; elle est en plein développement sur le front de la 12^{me} et de la 5^{me} armées. Malgré une très vive réaction de l'ennemi, nous avons maintenu et agrandi les têtes de pont au nord de la rivière Ornico. Nous avons remporté des avantages à l'est des rivières.

L'adversaire, attaqué avec une extrême violence par le 14^{me} corps britannique et par des corps italiens de la 10^{me} armée, a cédé. Nos troupes ont enfoncé les lignes ennemies et ont libéré les localités de Borgo-Malavolta, de Tezze, de Rai, de San-Michele di Piave, de Cinadolme, de San Polo di Piave et d'Ormele, et sont entrées à Santa Lucia di Piave et à Vazzola. Elles sont en train de rejoindre la région montagneuse à l'est.

Communiqué britannique d'Italie du 29 octobre

L'attaque de la 10^{me} armée a continué aujourd'hui et progresse de la façon la plus satisfaisante. Sur la droite, le 11^{me} corps italien a atteint la ligne Roncadelle, Ormele, Templo, Borgo, Bianchi et Rai.

Au centre, le 14^{me} corps britannique est en contact avec l'ennemi dans le voisinage de Rai et a atteint la ligne Bonotto-Damian, à un kilomètre au sud de Borgo-Villa-Milanese.

Sur la gauche, le 18^{me} corps italien, sous le

commandement du général Basso, se déploie la nuit dernière en arrière du 15^{me} corps britannique et attaque dans la direction du nord, faisant de bons progrès. Tous les corps annoncent de nouvelles captures en prisonniers et en canons. Le nombre n'en a pas encore été fixé.

Communiqué autrichien du 29 octobre :

La journée d'hier s'est passée, pour les braves défenseurs de l'Asolone, du Pertica et du Solarolo, sans combats d'infanterie importants. Dans la région du Mont Spinnaccio, nos troupes ont amélioré leurs positions par des contre-attaques.

Dans le bassin d'Alana, nos détachements de couverture ont dû se retirer. Les violentes attaques de forts effectifs ennemis contre nos points d'appui de cette région ont échoué avec de lourdes pertes.

Sur le Piave, la bataille continue à faire rage. L'ennemi a pu amener de sérieux renforts et a continué ses attaques avec la collaboration de puissantes masses d'artillerie. On s'est battu avec acharnement vers Voldobbiadene, au nord de Vorogo et de Sernaglia, vers le pont du Piave au sud de Sonsegono, vers Tezze et San Polo di Piave.

Grâce à l'active défense de nos divisions, les troupes de l'Entente n'ont pu nulle part percer nos positions. On se décida pourtant vers le soir à retirer sur une ligne plus en arrière le secteur le plus violemment attaqué. Le mouvement a été effectué pendant la nuit.

Le P. Catlin, chef de bataillon

Le Père Catlin, de la Congrégation du Saint-Espril, professeur au Séminaire Français de Rome, vient d'être nommé chef de bataillon.

Parti comme sous-lieutenant dans un bataillon de chasseurs, en 1914, il fut rapidement promu lieutenant, puis capitaine, grâce à ses judicieuses dispositions et à son intelligence de la guerre, comme le spécifie l'une de ses citations. Fait chevalier de la Légion d'honneur, en août 1915, cet officier d'une très haute valeur morale, ayant un ascendant exceptionnel sur ses chasseurs, se voyait pourtant interdit par les règlements toute aspiration à un grade plus élevé. En octobre 1916, le jeune capitaine, « coutumier des actions d'éclat avec des résultats heureux », reçut la rosette d'officier de la Légion d'honneur. Depuis peu, les règlements ont été élargis, et le capitaine Catlin vient de recevoir, par cette promotion, une récompense nouvelle de « l'énergie, du sang-froid et de la vaillance dont il ne cesse de donner à ses chasseurs les plus magnifiques exemples. »

L'occupation d'Alep

La cavalerie avancée britannique, ainsi que des automobiles blindées, a occupé Alep dans la matinée du 26 octobre, après avoir surmonté une faible résistance.

La marche victorieuse des troupes britanniques à travers la Syrie reçoit, par la prise d'Alep, son plein couronnement. C'est la capitale de la Syrie septentrionale, c'est le point de départ des antiques caravanes qui, des bords de la Méditerranée, s'en allaient à travers les routes de l'Orient, vers la Perse et les Indes, pour en rapporter les richesses à l'Occident, et c'est la dernière ville arabe que la magnifique vaillance des troupes du général Allenby délivre des mains des Turcs. Ainsi la libération est complète.

Général et clergé

Le général italien Bellini, qui, depuis quatre ans, commandait la division territoriale de Brescia, vient de prendre sa retraite. Il n'a pas voulu de faire sans adresse à Mgr Gaggia, évêque de Brescia, une lettre où il exalte en termes magnifiques le patriotisme de l'évêque et de son clergé, qu'il remercie chaleureusement pour tous les services qu'ils lui ont rendus en soignant les malades et les blessés, en consolant les affligés, en tenant haut et ferme le moral de la population, en prêchant et en pratiquant l'esprit de sacrifice et de résignation.

Cette lettre a été pourtant envoyée à tous les journaux de la ville de Brescia. Le journal maçonnique de la ville l'a tout simplement mis au panier.

Le ravitaillement des prisonniers italiens

Dorénavant le gouvernement italien va ravitailler régulièrement les prisonniers italiens en Autriche et en Allemagne, grâce à des convois quotidiens de pain. Les envois des particuliers cesseront par le fait même. A l'heure actuelle, il part chaque semaine de l'Italie 35 wagons, environ 2500 quintaux de pain-galette. Une première expédition de 300,000 vêtements de laine va également être faite par le gouvernement. Une seconde aura lieu en novembre ; elle comprendra 270,000 sous-vêtements, 50,000 paires de zoccoli, 50,000 paires de souliers et de nombreux effets de blanchisserie, le tout fourni par le ministère de la guerre.

Déclarations de maires

Berlin, 28 octobre.
Les maires de Seraincourt (Ardennes) et Trosly-Loire (Aisne) ont fait, en leur qualité de maires, les déclarations écrites suivantes :

Né le 2 mai 1873, à Seraincourt, et y ayant fait fonction de maire, je déclare sous serment ce qui suit : Je suis parti de Seraincourt le 10 octobre 1918, avec 354 habitants qui s'y trouvaient, quittant le village à la suite du recul du front allemand sur l'ordre des autorités allemandes. La population ne s'est d'aucune façon opposée au départ. Personne n'a eu l'idée de rester en arrière à Seraincourt. Des demandes dans ce sens n'ont par conséquent pas été portées. Les autorités allemandes ont fait tout leur possible pour faciliter le départ de la population. Des voitures pour le transport des malades et infirmes ont été mises à disposition, permettant même à un grand nombre de personnes valides d'y monter. Chacun a pu emporter autant de bagages qu'il lui était possible de transporter. Il y en a qui ont pu emmener la plus grande partie de ce qu'ils possèdent. Je n'ai pas connaissance de la moindre destruction causée par les Allemands au village. Au moment de notre départ, aucune maison n'était endommagée, ni en route. Les autorités se sont occupées de la population d'une manière satisfaisante. La première nuit a été passée à Wasigny, dans une grange; la deuxième à Oron-Valleux, dans des logements. Les habitants tous évacués sont actuellement logés et ravitaillés à Rimogne. Il n'y a pas lieu de se plaindre ni du logement ni de la nourriture.

Rimogne, 10 octobre 1918. — Le maire de Seraincourt : signé TESSART.

Je, soussigné, Brun Adalbert, maire de Trosly-Loire (Aisne), certifie que, au cours de deux évacuations de Trosly-Loire à Seraincourt et de Seraincourt à Rimogne, les autorités allemandes ont fait tout leur possible pour faciliter et adoucir le sort de ceux qui ont dû quitter leurs pays sous menace des canons. Je n'ai pas connaissance de la moindre destruction causée au village par les Allemands.

Rimogne, 19 octobre 1918. — Le maire de Trosly-Loire : signé BRUN.

Plus de guerre sous-marine

Paris, 29 octobre.
Le correspondant du Temps à Londres télégraphie :
« Suivant des renseignements de bonne source, la guerre sous-marine aurait pratiquement cessé depuis quatre jours. On voit, dans cette suspension des hostilités sous-marines, un effet de l'ordre récent donné par l'Amirauté allemande, et annoncé dans la note à M. Wilson. »

Le changement de régime en Bohême

Francofurt, 29 octobre.
On mande de Vienne à la Gazette de Francofurt :
Lorsque hier matin, les premiers télégrammes sur la note du comte Andrássy furent connus à Prague, une après laquelle le comte Andrássy et le gouvernement commun reconnaissaient intégralement l'existence de l'Etat tchéco-slovaque, les maisons arborèrent immédiatement les drapeaux. A côté des trois couleurs serbes, on voyait la bannière étoilée et aux cris d'allégresse se mêlaient les cris de « Vive Wilson ! »

Les armées et les aigles impériales ont été enlevées des édifices, détruites ou jetées dans la Moldau. Les inscriptions en langue allemande ont été enlevées des banques allemandes et des édifices allemands.

La poste et le télégraphe sont entre les mains du nouveau gouvernement.

Vienne, 29 octobre.
On mande de Prague aux journaux :
Le 28 octobre, les membres du Conseil national tchèque se sont chargés d'une partie de l'administration autonome. De grandes démonstrations ont eu lieu dans les rues, au cours desquelles les insignes distinctives de l'ancien Etat ont été enlevés. Il ne s'est pas produit d'excès. A 8 heures du soir, la ville avait repris son aspect coutumier.

Troubles à Budapest

Vienne, 29 octobre.
On mande de Budapest aux journaux qu'une grande foule s'est portée hier soir à Ofen devant le palais de l'archiduc Joseph, pour demander la nomination du comte Michel Karolyi comme ministre président. La foule sur le pont était barrée par un cordon de troupes, mais la foule voulait passer le pont, malgré toutes les exhortations. Les troupes ont fait usage des armes à feu. Plusieurs personnes ont été tuées ou blessées.

(Ofen ou Buda est l'ancienne ville, située sur une hauteur au-dessus du Danube et dominant la ville nouvelle de Pest, à laquelle elle est reliée par un grand pont. — Réda.)

Berlin, 29 octobre.
On mande de Budapest à la Gazette de Voss que des combats dans les rues ont eu lieu à Budapest. Deux cordons de troupes ont été rompus par la foule. Une rencontre violente a eu lieu près du pont qui conduit à Ofen, entre la foule et le troisième cordon. La foule a été repoussée par la fusillade, par les mitrailleuses et les baïonnettes.

Budapest, 29 octobre.
(B. C. V.) — Le commandant en chef de la ville vient de publier un manifeste rappelant les rencontres qui se sont produites entre la police et la foule des manifestants, au cours desquelles il y eut des morts et des blessés et interdisant tout cortège et tout rassemblement.

La Croatie indépendante

Berlin, 29 octobre.
Suivant la Gazette de Voss, le Landtag croate est convoqué pour aujourd'hui, afin de délibérer sur la dénonciation de la convention de 1868 avec la Hongrie.

Troubles au Monténégro

Vienne, 29 octobre.
On mande de Laibach : Le correspondant de Cottigné d'un journal slovène de Laibach mande à son journal, en date du 17 octobre, que la révolution et la guerre de guérilla ont éclaté au Monténégro. Des bandes armées auraient occupé Nicaïa, Berane et Andrejovica. Les Autrichiens et les Hongrois évacuent en hâte tout le Monténégro.

La Turquie et la paix séparée

Francofurt, 29 octobre.
La Gazette de Francofurt apprend de son correspondant de Constantinople :
Les négociations de paix séparée de la Turquie ont commencé sur deux points : à Berne par le ministre de Turquie, et dans l'île de Mitylène par l'intermédiaire du général Turreshend, qui se trouve prisonnier des Turcs. L'ancien commandant en chef de l'armée anglaise de Mésopotamie, qui fut fait prisonnier lors de la chute de Kut-el-Amara, a été mis en liberté pour dix jours. Accompagné du vali de la province d'Aidin, il se rendra dans l'île de Mitylène, située non loin du golfe de Smyrne.

M. Caillaux en Haute-Cour

Le Sénat français s'est réuni hier mardi, en Haute-Cour, sous la présidence de M. Dubost, pour l'affaire Caillaux-Comy-Loustalot. Le public était nombreux. 183 sénateurs ont répondu à l'appel, 64 sont absents.
Le procureur général, M. Lescovré, a lu le réquisitoire, dont les conclusions sont qu'il résulte, contre Caillaux, Loustalot et Comy, la prévention d'avoies, depuis la guerre, soit en France, soit à l'étranger, attenté à la sûreté extérieure de l'Etat par des manœuvres, des machinations et des intelligences avec l'ennemi, tendant à favoriser ses entreprises à l'égard de la France et de ses alliés, et de nature, par suite, à favoriser les projets des armées ennemies. Le procureur demande à la Haute-Cour d'ordonner qu'il soit procédé à l'instruction contre les inculpés ci-dessus et éventuellement contre tous autres.

PETITE GAZETTE

Guillaume II en redingote

Le chancelier Max de Bade, qui est prince de son état et possède, par conséquent, tous les grades militaires que peut désirer le rejeton d'un grand-duc, a renoncé au casque à pointe et se coiffe démocratiquement d'un chapeau mou. Guillaume aurait commandé, pour son usage personnel, au premier tailleur de la cour de Potsdam, une redingote. Plus de panache flottant au vent, ni de manteau blanc, largement étalé sur la croupe d'un cheval qui s'ébroue et qui piaffe en marchant sur mors, et en faisant sonner sa gourmette. L'image de l'empereur, telle que les faiseurs de chronos l'ont multipliée, cette figure casquée, impérieuse, ne correspond plus, paraît-il, à la réalité.

Le théâtre à Lille

Les Lilleois se sont présentés très nombreux aux guichets et ont loué en quelques instants toutes les places pour deux représentations, qui doivent avoir lieu au Grand-Théâtre, lequel avait été édifié avant la guerre.
En évacuait Lille, les Allemands ont laissé ce magnifique théâtre à peu près intact, et la population lilloise est heureuse de voir aujourd'hui sur les murs de la ville l'annonce d'un concert donné par une troupe anglaise.

M. Venizelos à Paris

M. Venizelos prolonge de quelques jours son séjour à Paris.
Il a eu des entretiens avec le président du conseil, le ministre des affaires étrangères et différentes personnalités politiques.
M. Venizelos, accompagné du ministre de Grèce, a rendu visite au général Foch, au grand quartier général, et au général Caillaumat, à son quartier général. Il a visité la ville de Reims.

Echos de partout

ARITHMÉTIQUE

Quatre personnes se présentent pour dîner dans un restaurant de Paris d'ordre moyen, et consultent la carte, en présence du maître d'hôtel.
— Vous nous demandez quatre potages ; et puis... voyons... quatre : quatre de poulet à l'italienne... Vous nous demandez un poulet à l'italienne.
Dîner ; café ; addition.
— Maître d'hôtel, s'il vous plaît... Sur l'addition, le poulet à l'italienne est facturé 22 fr. Or, sur la carte, le « quart de poulet » est marqué 4 fr. ; quatre quarts font donc 16 fr. ; par conséquent, il y a erreur.
Le maître d'hôtel sourit finement.
— Pardon, Monsieur. C'est vous qui faites erreur. Dans un poulet, il y a plus de quatre quarts.
— Et combien, s'il vous plaît ?
— Au moins six, Monsieur.
Le monsieur ne répond rien et met trois billets de vingt francs dans l'assiette :
— Pardon, Monsieur. L'addition se monte à 62 francs.
— Le compte y est... Calculez... Le quart d'un billet de vingt francs, c'est un billet de cent, sous, n'est-ce pas ?
— Oui, Monsieur.
— Or, d'après ce que vous venez de me dire, il faut six quarts pour faire un entier. Un billet de vingt francs représente donc six fois cinq francs. Par conséquent, trois billets de vingt francs font quatre-vingt-dix francs.
— Je vais aller voir le patron, Monsieur... A

Confédération

Le nouveau ministre de Serbie à Berne, M. Ivanovitch, et le ministre plénipotentiaire de la République de Cuba, M. de Agüero, sont arrivés à Berne et remettront prochainement au Conseil fédéral leurs lettres de créance.
Le chef du bureau militaire de la légation d'Allemagne à Berne, major von Polentz, a été rappelé au ministère de la guerre, à Berlin. Son successeur est le colonel Albers, qui fonctionnait déjà depuis assez longtemps à Berne pour le service des prisonniers de guerre.

Corps diplomatique

Pas de session de novembre

Le député au Conseil national Mühlrad, grut-léen, s'était mis en tête de provoquer une session extraordinaire des Chambres en novembre. Mais il n'a pu réunir qu'une vingtaine de signatures de parlementaires pour appuyer sa demande. Il n'y aura donc pas de session extraordinaire en novembre.

Bourgeois de Sion

M. Albert de Torrensi a été élu sans lutte, dimanche, président de la bourgeoisie de Sion, et M. François Rielle a été élu conseiller bourgeois.

Tratements fédéraux

Le Conseil fédéral a pris un arrêté accordant une seconde allocation supplémentaire de rachat au personnel des ateliers militaires fédéraux, avec rétroactivité au 1^{er} janvier 1918.

LES PRONONCÉS DE LA S. S. S.

On nous écrit de Berne :
Il s'est produit le cas qu'un commerçant qui avait contracté aux prescriptions de la S. S. S. et qui avait encouru une amende s'était adressé au tribunal cantonal bernois pour faire modifier l'amende conventionnelle arrêtée par les autorités de la S. S. S.
Il est évident que, de cette façon, il serait difficile pour la S. S. S. de veiller à l'observation de ses prescriptions. Le Conseil fédéral, sur la demande de la S. S. S., a donné aux règlements de la S. S. S. une interprétation authoritative en ce sens que les prononcés des autorités de la S. S. S. sont définitifs.

LA SUISSE ET LA GUERRE

L'affaire des bombes de Zurich

Le gouvernement allemand a demandé à la Suisse communication du dossier de l'affaire Engelmann, ce fonctionnaire conseiller allemand mêlé à l'affaire des bombes de Zurich et qui a mis la frontière entre lui et la justice suisse.
La Nouvelle Gazette de Zurich remarque à ce sujet que le dossier se trouve au Tribunal fédéral et que, plutôt que de le remettre aux autorités allemandes, on devrait demander à celles-ci l'extradition d'Engelmann.
Suivant le Vaterland de Lucerne, l'enquête actuellement en cours a révélé l'existence d'un plan dirigé contre la Suisse, plan dont l'exécution n'aurait été empêchée que par un hasard.
Le dépôt clandestin de la rue du Nord, à Zurich, n'est pas la seule découverte qui ait été faite. Toujours suivant le Vaterland, l'enquête a établi avec toute la netteté possible que les archives infirmières des grenadiers à main, etc., appartenant à l'Allemagne.
Tout dernièrement encore, dans une forêt, on a découvert un tas de machines et de pièces d'armement dont la construction est en tous points semblable à celles qui ont été trouvées à Zurich.
Le Vaterland déclare qu'il y a, parmi les complices des personnages arrêtés ou déjà condamnés, quelques hautes personnalités qui se trouvent en Allemagne. Quand toutes les cartes seront découvertes, ajoute notre confrère, on sera stupéfait de la portée de l'attentat tramé sur notre sol. Le cas Engelmann n'est qu'un anneau dans la chaîne de cette sombre histoire.

L'aviation allemande abatta à Bâle

Communiqué de l'état-major de l'armée :
L'aviateur allemand dont l'appareil s'est abattu, le 28 octobre, près de Riehen, est mort dans la nuit, à l'hôpital de Bâle, des suites de ses graves blessures. Des papiers retrouvés sur lui ont permis d'établir qu'il était parti d'une école d'aviation, pour accomplir un vol d'essai.

L'ex-roi Constantin

On nous écrit de Lugano :
L'ex-roi Constantin de Grèce a l'intention de passer l'hiver à Locarno. Des pourparlers sont actuellement en cours, avec plusieurs hôteliers locaux, pour établir les conditions du séjour de l'ex-souverain et de sa suite.

Déserteurs et réfractaires

Le Conseil fédéral a pris un arrêté rapportant les précédents sur les déserteurs et réfractaires, et prescrivant notamment les dispositions suivantes :
Les déserteurs étrangers qui veulent franchir la frontière suisse doivent être amenés aux autorités militaires. Procès-verbal sera envoyé immédiatement au Département fédéral de justice et police, qui décidera si les déserteurs et réfractaires doivent être internés dans un établissement ou si la liberté de séjour en Suisse peut leur être accordée.

Un office médical fédéral

La Société médicale argovienne propose au Conseil fédéral la création d'un office fédéral pour la lutte contre la grippe, office qui aurait pour tâche d'organiser le service médical dans toute la Confédération et de prendre des mesures uniformes de lutte contre l'épidémie. Les médecins argoviens font remarquer qu'il y a à craindre une recrudescence de la grippe pendant les mois d'hiver.

Un office médical fédéral

Le docteur Ox écrit dans le Matin de Paris :
Nous nous sommes demandé s'il n'y avait pas de graves inconvénients à évacuer sur les hôpitaux un trop grand nombre de grippés, et si la plupart de ceux qu'on y évacue ne gagneraient pas beaucoup à se faire soigner chez eux. Pourquoi tant de gens sont-ils évacués sur les hôpitaux ? C'est d'abord que les médecins civils sont actuellement débordés et qu'ils ont parfois une tendance, hélas ! trop naturelle, à faire évacuer l'excès de leurs malades à l'hôpital. C'est aussi qu'un grand nombre de malades réclament eux-mêmes d'être envoyés, en vertu de ce vieux préjugé atavique qui attribue à l'administration des pouvoirs magiques. Contre cette double tendance, il y a, nous semble-t-il, un intérêt évident

BALLON EN DÉTRESSE

Mardi, le câble téléphonique de notre ballon captif stationné à Courtemanche s'étant brusquement rompu, l'officier qui montait l'aérostat passa de longues heures dans la nacelle, sans que l'appel de sa corne de détresse fut entendu. Ce n'est que vers 9 heures du soir qu'on s'en aperçut.

L'épidémie de grippe

Dans l'armée
Le soldat Samuel Stettler (Berne), du dépôt de chevaux de Sion, a succombé à la grippe. C'est le onzième décès dans cette petite garnison d'une centaine d'hommes, qui a été ainsi décimée.
On annonce un nouveau décès de soldat à Désmont et un autre à Porrentruy. Dans cette ville, il y avait hier 745 militaires en traitement.

Dans le canton de Vaud

Selon les renseignements publiés par le Service cantonal vaudois, la situation, pour la semaine du 20 au 26, dans le canton était la suivante : En traitement, 7634 ; cas nouveaux, 6283 ; décès, 101. Pour le district de Lausanne, les chiffres sont respectivement de 1860, 3296, 32.

A Genève

L'hôpital cantonal de Genève a enregistré, dans la journée de lundi, 22 entrées et quatre décès de grippés.

A Berns

Pendant la semaine du 20 au 26 octobre, le nombre des décès a été de 42 à Berne.

Dans l'Ajole

La situation sanitaire de la ville de Porrentruy reste critique. Il y a un grand nombre de grippés et plusieurs cas graves. Une cinquantaine de personnes atteintes par l'épidémie sont soignées à l'hôpital ; lundi, il y a eu douze entrées de grippés civils dans cet établissement.

A Saint-Gall

L'épidémie est en sensible diminution à Saint-Gall. Le dernier bulletin hebdomadaire du service d'hygiène porte 1700 cas nouveaux, 116 cas de pneumonie et 41 décès.

A Paris

Il y a eu lundi dernier, à Paris, 242 décès dus à la grippe et 193 mardi.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, mercredi, à 8 h. 1/2, répétition générale avec l'orchestre à cordes, à la Tribune de l'Orgue.
Demain, jeudi, à 8 h. 1/2, au matin, office de septième pour le repos de l'âme de M. Herbert d'Éggis.

Calendrier

Vendredi 31 octobre
Fête de la Toussaint
Jeûne et abstinence
Saint Quentin, martyr
Saint Quentin, citoyen romain, a donné son nom à la ville de Saint-Quentin, où ses reliques furent transportées.

STIMULANT

Après le Vin et Quinquina
CHATELAIN & C^o GENEVE
VERMOREL
Vrais gourmets délicieux
Se boit pur et glacé

NOBLESSE

CHATELAIN & C^o GENEVE
VERMOREL
Vrais gourmets délicieux
Se boit pur et glacé

FRIBOURG

Consell
Séance du 29 octobre.
M. Ernest Hölzli, à l'école des garçons de G. M. Louis Roulin, à Bussardes de Ménéries ;
Mlle Germaine Müllasson, à l'école des filles de B. — Il accorde à Mlle Broc, une patente d'autorisation de sage-femme à Fribur.
— Il autorise la commune de B. à lever un impôt sur les propriétés.
L'épide
La Direction de la Police, dans le canton, 271 la semaine précédente, de 88 décès (122 cas grasains précédente).
Dans la ville de Fribourg, le chiffre des décès, le 29 octobre, est égal à celui de la semaine précédente, c'est-à-dire 11 y a cependant un léger excès de malades atteints de p. Hier, on a enregistré 2 la Neuveville, à celui d'Hospice Daler, plus 10 tenent à domicile.
Il n'y a pas de sérieux moment, dans les nouvelles sur la Rive droite plus fortement éprouvé. A Treyvaux et Prarom, s'étendent.
Sur la rive gauche, il y a à Farvagny, tandis que ailleurs.
A Corjoles, l'épidémie emporté un père de famille qui laisse 8 enfants.
Dans le Glâne, des décès annoncés à Torrey-le-Grand. A Romont, la situation. Le conseil communal a fait avec la collaboration de tous les malades qui y guérissent en bonne voie. A Vuarmans, la grippe d'intervalle deux jours, les décès sont de M. Laurent Maillard.
Dans la Basse-Broye, y a annoncé de Dompierre, femme, Mme Berthe Muffins. A part cela, à Dompierre, la situation est. A Estavayer est décédé maître d'école, M. Estival, qui laisse lui aussi un enfant.
A Châtel-Saint-Denis, y a ordonné, la semaine dernière, des établissements scolaires. Cet exemple vient et Samsales.
A la garde
De Rome est arrivée la jeune Fribourgeoise Louise pontificale, Adolphe Neuhof, des oncles et de sa sœur avant lui dans la famille des soldats modérés fut en tous points digne d'être s'était engagé il y a un an pour faire partie de la grille, qui exerce au rôle éternel.

FRIBOURG

Les préparations pour la santé et les soins de beauté
Avant de faire votre commande, et dans votre intérêt, demandez notre catalogue à qualité égale.

Chaussures

J. I. FERRELL

CAILLON

Chauffage Installations pour Téléphone 4-4

FRIBOURG

Conseil d'Etat

Séance du 29 octobre. — Le Conseil nommé : M. Ernest Hooley, à Tavannes, instituteur à l'école des garçons de Gurlou...

L'épidémie

La Direction de la Police cantonale communique qu'il a été enregistré la semaine dernière, dans le canton, 2174 cas de grippe (1921, la semaine précédente), dont 206 graves suivis de 38 décès (122 cas graves et 22 décès la semaine précédente).

Dans la ville de Fribourg, la situation reste encore stationnaire quant au nombre des grippés, le chiffre des nouveaux cas étant toujours à peu près égal à celui des guérissons.

Il n'y a pas de sérieuse aggravation, pour le moment, dans les nouveaux cas de grippe signalés sur la Rive droite. La Juche reste le plus fortement éprouvé.

Sur la rive gauche, il y a un notable progrès à Farvagny, tandis que Rossens demeure très atteint.

Dans la Glâne, des foyers nouveaux sont annoncés à Torry-le-Grand et au Châteard. A Romont, la situation sanitaire est bonne.

Dans la Basse-Broye, un nouveau décès est annoncé de Dompierre : celui d'une jeune femme, M^{me} Berthe Musy, mère de deux enfants.

A Estavayer est décédé, à 41 ans, un excellent maître d'école, M. Eugène Marmier, marié, qui laisse lui aussi deux enfants.

A Châtel-Saint-Denis, le conseil communal a ordonné, la semaine dernière déjà, la fermeture des établissements publics à 7 heures du soir.

A la garde pontificale

De Rome est arrivée la nouvelle du décès d'un jeune Fribourgeois faisant partie de la garde pontificale, Adolphe Neuhaus, de Chevrières. Le père, des oncles et des cousins du disparu ont servi avant lui dans la Garde suisse.

Novelles prescriptions de l'Autorité diocésaine

L'Autorité diocésaine nous prie d'insérer : La grippe étend ses ravages. Les Autorités civiles alarmées édictent des prescriptions sévères, imposent des mesures énergiques pour enrayer le marche du fléau.

Nous devons restreindre le temps donné au culte public et à la prédication de la parole de Dieu ; Nous sommes forcés d'éloigner de l'église de nombreux fidèles. C'est un sacrifice qui s'impose.

Nous ne voulons point manquer de répéter encore ce que Nous avons déclaré plus d'une fois : Le danger de contagion est infiniment plus grand dans les églises ; il est infiniment plus grand dans les auberges, pintes et cafés.

Les personnes atteintes de la grippe, les malades non encore complètement guéris, les personnes faisant ménage commun avec des grippés et en contact immédiat avec eux ne doivent pas fréquenter les églises et chapelles publiques.

Tous les fidèles ont le grave devoir de veiller, dans la mesure du possible, à ce que leurs actes n'exposent pas le prochain au danger de la contagion.

Les personnes atteintes de la grippe, les malades non encore complètement guéris, les personnes faisant ménage commun avec des grippés et en contact immédiat avec eux ne doivent pas fréquenter les églises et chapelles publiques.

Tous les fidèles ont le grave devoir de veiller, dans la mesure du possible, à ce que leurs actes n'exposent pas le prochain au danger de la contagion.

Les personnes atteintes de la grippe, les malades non encore complètement guéris, les personnes faisant ménage commun avec des grippés et en contact immédiat avec eux ne doivent pas fréquenter les églises et chapelles publiques.

Tous les fidèles ont le grave devoir de veiller, dans la mesure du possible, à ce que leurs actes n'exposent pas le prochain au danger de la contagion.

Les personnes atteintes de la grippe, les malades non encore complètement guéris, les personnes faisant ménage commun avec des grippés et en contact immédiat avec eux ne doivent pas fréquenter les églises et chapelles publiques.

Tous les fidèles ont le grave devoir de veiller, dans la mesure du possible, à ce que leurs actes n'exposent pas le prochain au danger de la contagion.

Ilendra de faire baisser le reliquaire aux personnes qui se présentent à l'offrande. Les fidèles qui se confessent ne doivent pas parler contre la grille du confessionnal.

Nous autorisons Messieurs les Curés à remplacer la messe paroissiale chantée par une messe basse, à s'abstenir de tout sermon, à supprimer les Vêpres, quand ils le jugeront nécessaire, pour des raisons particulières, telles que fatigue extraordinaire du prêtre, état sanitaire alarmant d'un ou de plusieurs membres du clergé, etc.

Les processions au cimetière ne sont pas interdites les 1^{er} et 2^o novembre, mais il n'y aura pas de sermon le 1^{er} novembre après midi, ni le lendemain.

PLACIDE COLLIARD, Evêque de Lausanne et Genève. Collège Saint-Michel. En vue de la prochaine reprise des cours par correspondance, les parents des nouveaux élèves sont priés d'adresser aux indications suivantes :

Messieurs les étudiants du collège Saint-Michel trouveront à la Librairie catholique, place Saint-Nicolas et à la Librairie Saint-Paul, avenue de Pérolles, les classiques en usage dans les gymnases français et allemand, ainsi que ceux de la section commerciale de cet établissement.

Dans sa séance du 27 octobre, la Hollandia, société des étudiants hollandais à Fribourg, a reconstruit son comité comme suit : H. van Lieshout, d'Uden, président ; J. Keulers, de Yelken, secrétaire ; J. Wester, de Heerhugward, caissier.

La ration de beurre pour le mois de novembre. L'adoption des coupons de beurre de 150 gr. est basée sur la disposition de l'Office fédéral du lait, justifiée au moment où les cartes ont été imprimées, que la production de beurre équivalait pour le moment à peu près au 80 % de celle de l'année précédente.

BULLETIN METEOROLOGIQUE du 30 octobre. Octobre 24 25 26 27 28 29 30. 725.0 720.0 715.0 710.0 Moy. 705.0 700.0 695.0 690.0

TEMPS PROBABLE. Zurich, 30 octobre, midi. Ciel brumeux dans la plaine. Température assez douce.

Dernière heure

L'offensive des Alliés

Récapitulation belge. Le Hainaut, 30 octobre. Communiqué belge du 29 octobre. Situation sans changement, dans l'ensemble. Du 14 au 27, le nombre total des prisonniers faits par le groupe d'armées des Flandres s'élève à 18,293, dont 331 officiers, 7362 par l'armée belge, 5354 par la 2^e armée britannique et 5577 par l'armée française.

Le matériel de toute nature est si considérable qu'il n'a pu être dénombré. En ce qui concerne les canons, pour la période du 14 au 27, leur nombre s'élève à 509, dont 351 D. A. C., 110 D. A. L., 48 pièces de gros calibres et d'artillerie de côte. L'armée belge a capturé 247 pièces et l'armée britannique 211 et plus de 12,000 mitrailleuses.

On mande de Paris au Courrier de la Sera : L'agence d'information apprend d'Amsterdam que, d'après des renseignements de bonne source, les Allemands auraient quitté l'administration civile de Bruxelles.

On dit qu'un conseil présidé par un sénateur et formé de sénateurs et de députés belges ira prendre en mains l'administration de la ville.

Communiqué américain du 29 octobre : Sur le front de Verdun, violents feux d'artillerie et de mitrailleuses, particulièrement dans la région au nord de Saint-Juvin.

Les troupes britanniques ont fait hier soir une incursion dans les tranchées ennemies en face d'Asiago et les ont trouvées inoccupées. Les troupes britanniques opérant au nord à partir du Montello font de bons progrès.

On signale que l'aérodrome de Porto-Buffole est en flammes. Les troupes britanniques ont fait hier soir une incursion dans les tranchées ennemies en face d'Asiago et les ont trouvées inoccupées.

Le silence absolu des pacifistes démontre le consentement unanime américain à la dernière note de M. Wilson. Au point de vue politique néanmoins, il reste

quelque incertitude au sujet de l'attitude des Alliés à l'endroit des quatorze points de M. Wilson. Les correspondants de Washington remarquent que ni la Grande-Bretagne, ni la France ne se sont prononcées officiellement pour ou contre les principes fondamentaux de la paix proclamée par M. Wilson.

M. Wilson se déclare pour l'amitié internationale. Londres, 30 octobre. (Reuter). — On mande de Washington : Dans une lettre au président de la Commission sénatoriale des Finances, le président Wilson déclare que la politique ne peut pas faire de distinction entre les nations, qu'elle laisse chaque nation libre de déterminer elle-même sa politique intérieure et qu'elle ne vise qu'à comprimer les intentions hostiles.

Le nouveau régime en Bohême. Berlin, 30 octobre. (Wolff). — On mande de Vienne au Berliner Tageblatt : Le 27 octobre après midi, la Bohême tchèque s'est déclarée indépendante. Le Conseil national a pris l'administration de tout le pays. Dans les rues, les soldats et le public fraternisent. Le stathouder est parti pour Vienne. Le Comité national et l'autorité militaire ont convenu que les soldats serviront uniquement à assurer le maintien de l'ordre.

Les affaires de Hongrie. Budapest, 30 octobre. (B. C. V.). — Suivant les journaux, il serait de nouveau sérieusement question de confier au comte Michel Karotyi le soin de constituer le ministère. Les pourparlers avec le comte Karotyi se poursuivent ; son cabinet doit renfermer trois membres qui seront, soit des spécialistes, soit des personnes appartenant à d'autres partis.

Annistie austro-hongroise. Vienne, 30 octobre. (B. C. V.). — L'empereur a communiqué la peine des 37 personnes condamnées en Bosnie et Herzégovine pour délits politiques. Le ministre a immédiatement ordonné télégraphiquement la mise en liberté de ces condamnés.

La question d'Arménie. Rome, 30 octobre. De tous les côtés de l'Italie viennent d'arriver à Rome des délégués arméniens qui se réunissent en congrès pour examiner la situation créée à l'Arménie par les récents événements.

La Turquie et la paix. Londres, 30 octobre. L'agence Reuter apprend de sources autorisées que diverses personnalités turques ne trouvant en Suisse seraient, depuis des mois, très désireuses d'engager des conversations avec qui serait prêt à entamer des pourparlers pouvant conduire à des discussions de paix, mais qui se serait imprudemment en déclarer que la situation relativement à la Turquie, au cours de ces quelques derniers jours, est subie un changement décisif.

La grippe recule en Italie. Milan, 30 octobre. L'épidémie continue à diminuer d'intensité. Le nombre des décès enregistrés avant-hier était de 93.

INSTITUT SARINIA. Les préparations pour les examens de maturité fédérale et les cours de langues et de branches commerciales commencent au 1^{er} novembre. Inscriptions tous les jours, de 8 à 11 heures, rue du Temple, 15.

CHAUFFAGES CENTRAUX. Installations pour élever les poussières par le vide. Téléphone 444. 244, Grand-Fontaine.

Schaeffer frères. Vari, 23, Fribourg, Tél. 6.85. Chauffage central. Installations sanitaires.

KOZEMAS - DARTRES DE MANIGLATIONS. et toutes les maladies de la peau. Crèmes, lotions, pommades, etc., sont radicalement guéris par l'emploi du BAUME DU CHALET.

A LOUER. sur la route de la Glâne, appartement avec jardin. Téléphone 444. Fribourg - Rue du Temple, 15.

CHRONOMETRES INNOVATION. Vente directe du fabricant aux particuliers sans de garantie - 10 jours de crédit - 2 jours à l'essai. Modèles spéciaux de la maison - Boîte N° 64 et N° 70.

Librairie-Papeterie Josué LABASTROU. Fournitures de bureaux. Registres et tout genre. Grand choix de peris-plumes réservoirs. Cartes du canton de Fribourg. DÉPÔT DES CARTES TOPOGRAPHIQUES FÉDÉRALES.

Jeune commerçant (étranger), parlant comptable, correspondant dans les trois langues du pays (un peu l'anglais). Longues années de pratique dans la banque et le service d'expédition, connaissant tous les travaux de bureau, demande place pour le 1^{er} ou le 15 novembre.

Servante de cure. S'adresser à M^{lle} FILLER, rue de Lausanne, 27.

UN MAGASIN d'optique-mercerie. on commerce analogie, à son compte, par exemple, à Fribourg ou dans les environs. Faire offre tout de suite, sous P-0416 F - Publications S. A., Fribourg.

Bureau fiduciaire Louis RENEVEY. Docteur en droit et licencié en sciences commerciales. Pont-Suspendu, 79. — Téléph. 4.88. Comptes de chèques N° 114 274. Fribourg. Consultations et expertises commerciales et financières. — Conseils juridiques sur toutes les difficultés courantes. — Gérances de capitaux et de tous biens meubles et immeubles. — Prêts. — Renseignements et recouvrement en matière d'impôts. — Représentations avec le minimum de frais : — Représentation d'actions pour suites, faillites et concordats. — Constitution de tribunaux arbitraux et solution à l'amiable de tous litiges. — Représentation de droits successoraux en Suisse et à l'étranger. — Testaments. — Exécution testamentaire. — Etablissement et révision de comptes, liquidation et représentation de sociétés et maisons commerciales en Suisse et à l'étranger. — Représentations commerciales. — Organisation d'entreprises commerciales et industrielles. — Conseils en matière d'assurances-vie, accidents, maladie, et contre décès. — Discrétion absolue.

Fribourg, Su
RÉDACT
 ADMINISTR
 BUREAU DES AB
 Imprimerie Suisse
 Fribourg (Su)
 ABONNEM
 1 mois 5 fr.
 Suisse Fr. 2.50 6
 Etranger 5 — 12 —
 Tous les bureaux de pos
 peuvent recevoir les prix d'abon
 nant une surtaxe de 20 cent
 Comptes de chèques
 C. I. L.

Nou
 Les Aut
 Les All
 tuent en E
 L'Etat s
 dar, exclu

Dans la soirée d'hier
 velle que le gouverne
 avait donné l'ordre au
 en Vénétie d'évacuer
 afin de remplir une de
 naires des négociations
 fut formulée par le pr
 La paix n'étant plu
 jours, en ce qui concer
 du moins, on doit
 Charles de faire en so
 diés maintenant, de p
 sang. Toute existence s
 ment le serait en pure
 La sage et humaine
 pœur Charles trouver
 gouvernement italien
 analogues et on doit p
 réoccupation du sol ne
 royales, sur les pas de
 s'accomplir sans que
 aient à laisser leur vie
 donné ou reconquis.
 Pour les Italiens, la
 doit plus être qu'une p
 promenade militaire.

Le roi de Hongrie n
 mider par les manifest
 de Budapest ameutée p
 Carolyi, qui espérait
 chef du gouvernement
 Hadik qui a été appele
 kerlé.
 En Bohême, les Alle
 à trois millions, cor
 Tchèques, ne veulent
 régime tchèque et ils
 conseil national (gou
 et de choisir comme
 allemande la ville de
 Les Allemands occu
 trionale et occidentale
 chenber est situé à l
 hème allemande com
 plus industriels de ce
 plus favorisés de l'Eu
 des ressources naturel

La Diète de Croati
 suivante :
 Le peuple des Croati
 bes ne veut plus avoir
 triche, ni avec la Hong
 l'union de tous les ter
 territoire ethnographiq
 l'isonzo jusqu'au Vard
 verain et indépendant.
 sur une base démocr
 aux principes de l'égal
 peuples au point de vu
 La formule « depu
 montre que les Sud-
 grie ne songent pas
 avec la Serbie, sino
 l'isonzo jusqu'au Dar

Après avoir ardem
 rition de l'empire au
 certaine presse italia
 quète des conséquen
 pour l'Italie la décor
 Que sortira-t-il de
 le Corriere della Ser
 choses s'établira-t-il
 qui s'étend des Ca
 « L'unité austro-ho
 nations qui la coon
 mais-elles ne peuv
 vide. De ces morce
 système se formera,
 sordres et de luttes
 comme dans le leur
 monde, nous espéro
 L'avènement de l'Ita
 lie de celui de l'Aut
 question vitale de
 pourra avoir avec l

Sabots Chaussons Chaussures

de qualité, sont les meilleurs préservatifs pour éviter les refroidissements et tenir les pieds chauds et secs

Voyez notre offre et vous serez convaincus

que notre CHOIX est à même de satisfaire tous les désirs, que nos PRIX sont avantageux et nous avons et ferons toujours le nécessaire pour être abordables par ces temps difficiles.

Sabots

23-25	27-31	32-36	37-43
sans cout., non doublés	5.50	6.80	7.80 9.80
molleton	5.—	6.50	7.50 10.—
avec coutures, doublés	5.50	7.50	8.50 10.50

1^{re} qual., fins (2 article), avec coutures, box, doublés 7.— 6.50 9.— 8.— 10.— 9.— 12.— 11.50

Socques bernoises 37-42 42-48 42-48
11.50 12.— 13.—

„ napolitaines feutre, molleton, boucle ou lacets, avec pattelettes 40-48 13.—

Napolitains bruts 30-35 36-39 40-48
8.20 10.50 11.50

Pantoufles petits lacets, flanelle Femmes 36-42 Hommes 40-47

feutre, gris ou noir, semelles feutre cuir	8.— 7.50	10.—
„ piqué, 1 ^{re} qualité, semelles cuir	9.—	11.50
différents articles pour les prix	10.— 12.— 13.—	3.50 4.50 5.50 6.50

Chaussons 1 ou 2 boucles, feutre noir, gris et drap milaine

Femmes 36-42	9.— 11.— 12.— 13.50 14.50
Hommes 40-47	13.— 16.— 18.—

Chaussons et bottines feutre, semelles cuir et feutre cuir, mêmes séries, galochés cuir pour enfants, fillettes, dames, hommes

Plus de 250 articles d'hiver différents

ENVOIS en remboursement Echange franco

Dossenbach

Aux Arcades Fribourg MORAT

COURS DES BILLET
 aujourd'hui, de 8 à 9 h. du matin

	Demandés	Offerts
Billets français	90.75	91.80
allemands	77.50	78.75
autrichiens	48.—	51.—
italiens	77.—	78.25
russes	90.—	96.—

Banque E. ULDRY & Co, Fribourg

Maison de vins et spiritueux

demande un bon VOYAGEUR ou REPRÉSENTANT

Bonnes références exigées. — S'adresser par écrit sous P 4321 P à Publicitas S. A., Fribourg.

CHARBONS

Livraison rapide et soignée, anthracite de Valais, 1^{re} qualité, concassé, Gréatillon, Poteries et briquettes indigènes. Références sérieuses à disposition. P 21865 X 6654

Maison BOIMOND & EMONS, Genève

Vente publique

Par cause de décès, la sous-gagée, Marie Renlin, veuve de Benoit, en son vivant menuisier à Treyvaux, expose en vente aux enchères publiques : 1. un assortiment de bois divers de première qualité, divisés en 24 lots ; 2. 5 courbes en cuir et transmissions ; 3. diverses machines à travailler le bois, savoir : moteur électrique 2 HP, 1 raboteuse, sole à raban, 1 mortaiseuse avec meches, cylindre avec 3 lames, meule à aiguiseur, moulin à boyer, soie à ogiver et établi de menuisier en parfait état. — La vente aura lieu le mardi 5 novembre prochain, à 1 h. de l'après-midi, au domicile de l'exposant, aux Vernes. 6036-1284

Treyvaux, le 18 octobre 1918. Marie Renlin, veuve de Benoit.

Vente de bois de feu

L'Etat de Fribourg expose en vente aux enchères publiques, le jeudi 7 novembre, les lots de bois de feu désignés ci-après, déposés à la forêt cantonale du Bürgerwald : Au-dessus du Gros Schwand : 20 moules de foyard, 25 moules de sapin, 500 fagots de chignon. Sous la Roche à Gyps : 50 moules de sapin, 500 fagots de chignon, 600 fagots de foyard de vernis. Sur le Schwand de Sonnenwil : 20 moules de foyard, 10 moules de sapin. — Bois en parties sec. Pour les voir, s'adresser au forestier RICHARD, à Zénaouva. 1935

Recevez-vous de 9 heures du matin, à l'auberge du Mouret. L'Insp. des forêts du 1^{er} arrondissement : J. DARBELLAY.

Confections pour dames

Magnifique assortiment en manteaux couleur et noirs, dans toutes les grandeurs, blouses soie et lainage, jupes, etc. 5809-1231

— Prix avantageux. — J. MONNEY 29, Avenue de la Gare, Fribourg

A VENDRE, de gré à gré, en pleine Gruyère, beau domaine de 50 à 90 acres, dont 10 acres en forêt, en un seul morceau, grands bâtiments à 10 minutes des écoles. Entretien de 35 pièces de bestiaux. Prix de vente, 1 600 fr. la pose. Occasion à saisir tout de suite. — S'adr. à l'Agence immobilière et commerciale fribourgeoise, S. A., rue du Pont-Suspendu, 79, Fribourg. Tél. 4 33.

Vente publique

Par cause de départ, le sous-gagé vendra aux enchères publiques, le lundi 11 novembre, dès 2 h. du jour, à l'Hôtel-de-Ville de la Tour : Maison d'habitation comprenant 2 logements, un grand jardin et fontaine à tab. 1. Très belle situation. L'exposant : Alfred Corboud.

Femme de chambre

On demande, pour service de femme de chambre, une jeune fille sachant bien coudre et repasser, pour un ménage de deux personnes. 6016

Adresser offres à Madame Tobie de Besmy, villa Saint-Léonard, Fribourg.

Précepteur

est demandé dans famille fribourgeoise, pour deux garçons commençant leurs classes littéraires françaises. La préférence sera donnée à ecclésiastique, ou à professeur, ou à étudiant ayant au moins terminé sa rhétorique. S'ad. sous P 4465 P à Publicitas S. A., Fribourg.

AGRICULTEUR capable et sérieux demande à louer un domaine de 5 à 15 acres de bonne terre. — S'adr. à l'Agence immobilière et commerciale fribourgeoise, S. A., rue du Pont-Suspendu, 79, Fribourg. Tél. 4 33.

BEAUX CHOIX de chaussures

d'occasion, cher Girard, Beauregard, 26.

Dans la Veveyse, à vendre, à 15 minutes de deux gares, beau domaine de 25 acres, dont 2 1/2 en forêt, en un seul morceau, 1^{re} et 2^e de première qualité, bâtiments en très bon état ; four et tonneau en molasse ; grange à pont ; écurie, étable, fosse avec pompe, 2 jardins, quantité d'arbres fruitiers. N° 194. — S'adr. : Agence immobilière et commerciale fribourgeoise, S. A., rue du Pont-Suspendu, 79, Fribourg. Tél. 4 33

Fr. Bopp

AMEUBLEMENTS rue du Tir, 8, Fribourg

Tables p^r malades

Un stock de luges au prix de l'année passée

A vendre

700 carrons de 15 sur 30 cm. en gré, en bon état. Offres s. P 4321 P à Publicitas S. A., Fribourg.

Je suis toujours acheteur de chaussures d'occasion

H. GIRARD, cordouaner, 26, Beauregard. 6041

Chevaux de trait

A vendre ou à louer en biverne, 2 bons chevaux — Veuve H. DURIAUX, bois & combustibles, Fribourg.

†
 Mademoiselle Hélène Tâche et Monsieur Jules Tâche, à Vevey ; Mademoiselle Hedwige Schmid, à Château-d'Élé ; les familles parentes et alliées Tâche, à Remaufens, et Schmid, à Sion, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle et irréparable qu'ils viennent de faire en la personne de

Madame Matilde Tâche

leur bien chère mère, tante, belle-sœur et cousine, pieusement décédée le 29 octobre, munie des secours de la religion, après une très courte maladie.

L'enterrement a eu lieu, à Remaufens, le 30 octobre. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

†
 Monsieur Henri Bramaz, à Estavayer-le-Lac ; les familles Bramaz, à Cutterwyl ; Monsieur l'abbé Henri Michel, à Genève ; M. Louis Michel, à Cottens ; les familles Michel-Delley, à Fribourg ; Michel-Eichinger, à Chérens ; Monsieur Alphonse Michel, aux Ecasseys ; la famille Guny-Michel, à Fribourg, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Madame Victorine Bramaz

leur mère, belle-mère, tante, décédée pieusement, dans sa 72^{me} année.

L'office d'enterrement aura lieu jeudi, 31 octobre, à 9 heures du matin, à l'église de Saint-Jean.

Départ de la maison mortuaire : Grand-Fontaine, 31.

R. I. P.

†
 L'office de septième pour le repos de l'âme de

Monsieur Herbert d'Eggis

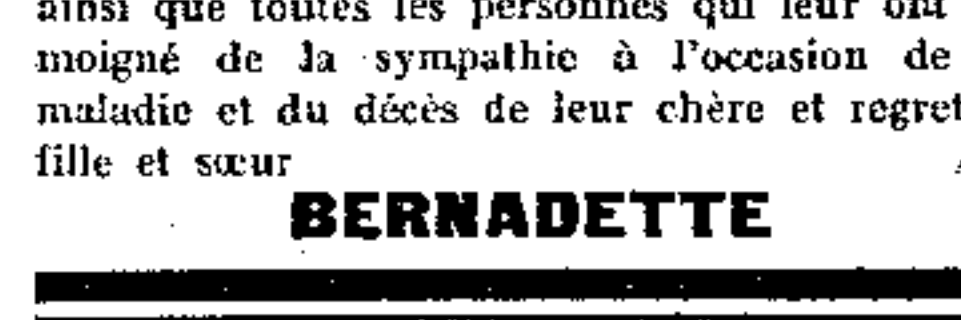
aura lieu jeudi, 31 octobre, à 8 h. 1/2, à la collégiale de Saint-Nicolas.

R. I. P.

†
 Monsieur et Madame Alexandre Tornare-Chollet et leurs enfants, à Charmey, remercient vivement les anciens élèves de Châtel-Créruz, ainsi que toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la maladie et du décès de leur chère et regrettée fille et sœur

BERNADETTE

Fleurs Naturelles



48 RUE DE LAUSANNE-ERIBOURG
 Tél. 143

GROSCH & GREIFF S. A.

FRIBOURG
 rue de Romont, 26
 Vis-à-vis du Temple

Vente extraordinaire à l'occasion de la Fête de la Toussaint

A profiter tout de suite
 Au prix surprenant de

48.50

nous offrons un grand choix en MANTEAUX d'hiver noir et couleur, soit : drap uni, ratine, etc., jolie forme.

Haute nouveauté
 Grand assortiment en MANTEAUX pour dames et jeunes filles. Coupes et formes modernes, soit en velours laine, peluche frappée et autres beaux lainages.
 depuis **60 à 295 fr.**

Dernières créations
 Riche assortiment en ROBES de dames et jeunes filles. Formes et coupes très élégantes, en très beaux lainages, Broderies modernes.
 depuis **54 à 225 fr.**

A saisir tout de suite
 Au prix extraordinaire de

54.50

de beaux MANTEAUX d'hiver en drap chaud, bleu marin et couleur.
 — Très pratique —

Chapeaux réclame
 Chapeaux garnis, pour dames et jeunes filles, canotiers et autres jolies formes que nous vendons, à titre de réclame, depuis **8.90**
 VOIR NOS VITRINES

Chapeaux modèles riche assortiment
 Nous nous chargeons de n'importe quelles transformations de CHAPEAUX de dames. — On utilise les fournitures usagées —
PRIX EXTRA BON MARCHÉ

Nous vendons au prix exceptionnel de **39.50**
JAQUETTES, JERSEY soie en toutes tailles.